

La quatrième déclinaison

- Elle ne concerne que des **substantifs** (noms). Le **génitif singulier est en -us**. La voyelle -u est présente presque tout au long de la déclinaison (les textes attestent même d'anciens datifs-ablatifs pluriels en -ubus).
- La 4^e déclinaison regroupe : surtout **des masculins (en -us)**, quelques féminins (en -us) et **des neutres (en -u)**. Parmi les masculins en -us, on compte beaucoup de noms d'actions : issus d'une racine verbale, ils expriment le fait d'accomplir l'action décrite par le verbe (ex : *cursus* vient du verbe *currere* et signifie la course, l'action de courir).

	Masculin (+ quelques féminins) <i>exercitus, us</i> , m. : l'armée	Neutre <i>cornu, us</i> , n. : la corne
SINGULIER		
nominatif	exercit- us	corn- u
vocatif	exercit- us	corn- u
accusatif	exercit- um	corn- u
génitif	exercit- us	corn- us
datif	exercit- ui	corn- ui
ablatif	exercit- u	corn- u
PLURIEL		
nominatif	exercit- us	corn- ua
vocatif	exercit- us	corn- ua
accusatif	exercit- us	corn- ua
génitif	exercit- uum	corn- uum
datif	exercit- ibus	corn- ibus
ablatif	exercit- ibus	corn- ibus

- Sur le modèle d'*exercitus* se déclinent d'autres noms masculins comme : *casus, us* (la chute, l'accident, l'occasion), *cursus, us* (la course), *gradus, us* (le pas, la marche, le degré), *impetus, us* (l'élan, l'assaut, l'attaque), *metus, us* (la crainte), *motus, us* (le mouvement), *senatus, us* (le Sénat), *uultus, us* (le visage).
- Domus, us*, f. (la maison) est l'un des rares noms féminins de la 4^e déclinaison ; il faut retenir une autre spécificité de ce mot : il emprunte une partie de ses formes à la 2^e déclinaison (en -us, -i). Il a en outre un locatif, *domi* (à la maison).

Sing. : nominatif	dom- us
vocatif	dom- us
accusatif	dom- um
génitif	dom- us
datif	dom- ui
ablatif	dom- o
Plur : nominatif	dom- us
vocatif	dom- us
accusatif	dom- us / dom- os
génitif	dom- uum / dom- orum
datif	dom- ibus
ablatif	dom- ibus

La cinquième déclinaison

- Elle aussi ne comporte que des **substantifs**, qui se caractérisent par une terminaison **-es, -ei**. La voyelle -e reste présente tout au long de la déclinaison.
- Ces noms sont essentiellement **féminins**. Seule **exception notoire** : **dies, diei, m., le jour**, qui d'ailleurs est féminin quand il signifie « la date »).

	Féminin (sauf <i>dies</i>) <i>res, rei, f.</i> : la chose, l'affaire, l'événement
SINGULIER	
nominatif	r-es
vocatif	r-es
accusatif	r-em
génitif	r-ei
datif	r-ei
ablatif	r-e
PLURIEL	
nominatif	r-es
vocatif	r-es
accusatif	r-es
génitif	r-erum
datif	r-ebus
ablatif	r-ebus

- *Res* est un mot qui adopte des significations très variées selon le contexte. Il entre notamment dans de nombreuses expressions idiomatiques : *res publica* (la république, l'État, parfois en un seul mot), *res militaris* (l'art de la guerre), *res secundae* / *res aduersae* (le bonheur / le malheur), *res gestae* (les exploits).
- Sur le modèle de *res* se déclinent d'autres féminins comme : *acies, ei* (la pointe, l'éclat, l'armée en formation d'attaque), *facies, ei* (la forme, la figure), *fides, ei* (la confiance, la fidélité), *species, ei* (l'apparence, la catégorie), *spes, ei* (l'espoir).